



Le Marché du Travail : Chiffres clés

Bassin de Clisson

Document Mensuel

Situation au 28/02/2014



Libre de diffusion sous réserve de mention de la source « Pôle emploi Pays de la Loire »

	févr 2014	Poids	Evolution / février 2013	Cumul de mars 2013 à février 2014	%	Evolution cumulée annuelle
DEFM (cat. A) - Demande d'Emploi Fin de Mois	2 044		6.6%			
- dont moins de 25 ans	378	18.5%	18.9%			
- dont 50 ans et plus	398	19.5%	9.0%			
- dont Femmes	1 012	49.5%	3.3%			
- dont DELD - Demande d'emploi de longue durée	657	32.1%	19.9%			
- dont Obligations d'emplois	227	11.1%	9.1%			
- dont Indemnisés	1 345	65.8%	6.1%			
- dont Bénéficiaires du RSA Revenu Solidarité Active	262	12.8%	20.7%			
DEFM (cat. B) - Demande d'Emploi Fin de Mois	696		-0.9%			
DEFM (cat. C) - Demande d'Emploi Fin de Mois	1 315		16.6%			
DEFM TOTAL (Cat.A+B+C)	4 055		8.2%			
DEE (cat. A) - Demande d'Emploi Enregistrée	295		-6.9%	4 649	1.3%	
- dont licenciements économiques	6	2.0%	-14.3%	64	1.4%	-17.9%
- dont autres licenciements	38	12.9%	40.7%	444	9.6%	7.8%
- dont fin de contrat	57	19.3%	-23.0%	1 310	28.2%	1.5%
- dont fin de mission	24	8.1%	-4.0%	364	7.8%	-5.2%
- dont 1ère entrée sur le marché	5	1.7%	-44.4%	193	4.2%	45.1%
OEE - Offre d'Emploi Enregistrée	129		11.2%	1 714	-9.3%	
- dont OEE durables	70	54.3%	1.4%	816	47.6%	-5.9%
- dont Intérim	4	3.1%	100.0%	197	11.5%	-12.1%
- dont Industrie	14	10.9%	-41.7%	240	14.0%	-13.0%
- dont BTP	10	7.8%	11.1%	129	7.5%	15.2%
- dont Tertiaire	88	68.2%	18.9%	1 177	68.7%	-10.4%
Indemnisation	2 930		4.6%			
- dont BFM Assurance Chômage	2 644	90.2%	4.0%			
- dont BFM Solidarité Etat	286	9.8%	10.9%			

Catégorie A : Personnes sans emploi, immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi sans aucune activité réduite.

Catégorie B : Avec une activité réduite de courte durée (78 heures ou moins).

Catégorie C : Avec une activité réduite de moyenne ou longue durée (plus de 78 heures).

DELD : Demande d'Emploi de Longue Durée (plus d'un an).

Obligations d'Emplois : Demandeurs d'emploi bénéficiant de l'obligation d'emploi instituée par l'article L.323-1 du Code du travail : les travailleurs reconnus handicapés par la CDAPH, les victimes d'accidents du travail ou de maladies professionnelles, les titulaires d'une pension d'invalidité, etc.

OEE durables : Offres d'emploi enregistrées à Pôle emploi, correspondant à des contrats d'une durée supérieure à 6 mois.

BFM : Bénéficiaires Fin de Mois (Catégorie 1 à 8 et dispensés de recherche d'emploi).